



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DE LA CONGRÉGATION POUR LE CULTES DIVIN

Jeudi, 17 octobre 1985

*Chers Frères,
Membres de la Congrégation pour le Culte Divin,*

1. Votre réunion consacre le renouveau de cette Congrégation. En effet, redevenue distincte de celle chargée de la discipline des sacrements depuis le 5 avril 1984, elle vous a invités à tenir sa première Assemblée plénière dans la ligne de l'important colloque d'octobre 1984 qui réunissait les présidents et les secrétaires des commissions nationales de liturgie. Et votre présente session a lieu dans la lumière du XX anniversaire du Concile Vatican II, dont le sommet sera le Synode extraordinaire du mois prochain. De toutes ces rencontres fraternelles qui stimulent un commun travail de renouveau, inspiré par l'Esprit Saint pour le bien de l'Eglise, chers amis, je me réjouis avec vous et je rends grâce à Dieu.

Je n'ai pas l'intention d'ajouter un grand discours à vos propres études sur de nombreux sujets liturgiques. Je voudrais simplement attirer votre attention sur deux points qui se dégagent des comptes rendus de vos travaux et que je confie à votre sollicitude pastorale en même temps qu'à votre prière.

2. Je pense tout d'abord à l'importance capitale d'une solide *formation liturgique*.

Elle s'impose à tous les niveaux, si nous voulons que les décisions du Concile en cette matière soient fidèlement et intelligemment appliquées dans la pratique quotidienne. La Liturgie! Tout le monde parle, écrit, ou discute à ce sujet. On la commente, on la loue, on la critique. Mais qui en connaît vraiment les principes et les normes d'applications?

La constitution *Sacrosanctum Concilium* désignait la liturgie comme la "source" et le "sommet" de

la vie de l'Eglise (*Sacrosanctum Concilium*, 10): que fait-on pour que cette définition sublime passe dans la réalité? Certes, il faut être juste. Je sais combien d'efforts se développent depuis 20 ans dans tous les pays, dans toutes les familles religieuses, pour que le culte du peuple de Dieu soit célébré avec une participation vraiment "pleine, active et communautaire", selon le vœu du Concile (*Ibid.* 21). Des progrès évidents ont été accomplis sur beaucoup de plans, chez les pasteurs comme chez les fidèles. Mais il faut bien constater que, mêlés à ces progrès, on observe parfois des défauts regrettables, qui doivent être corrigés: par exemple un style trop personnel, des omissions ou des additions illicites, des rites inventés hors des normes établies, des attitudes qui ne favorisent pas le sens du sacré, la beauté et le recueillement. Ces faiblesses, nous les déplorons tous, et elles doivent être reprises, car elles causent un retard et une déviation très dommageables à la vie de prière en Eglise.

Or, la première tâche est d'assurer une formation solide aux pasteurs qui la communiqueront aux fidèles. Et cela à tous les niveaux et par tous les moyens: enseignement dans les collèges, les séminaires et les instituts supérieurs de liturgie, actions diverses des centres nationaux, sessions de pastorale liturgique, groupes d'études, équipes liturgiques, revues liturgiques. Je vous demande donc d'encourager et de promouvoir efficacement tous ces organismes et ces initiatives au service d'une liturgie mieux comprise et mieux appliquée, afin que les normes rédigées ici avec soin portent leur fruit dans l'Eglise entière.

3. Un second point important dans les délibérations de votre session plénière - sur lequel tous les rapports du colloque d'octobre 1984 avaient insisté - est celui de *l'adaptation* de la liturgie aux différentes cultures.

Il suffit de voyager dans les divers continents pour voir l'urgence du problème et sa nécessité. L'adaptation des langues a été rapide, bien que parfois difficile à réaliser. L'adaptation des rites l'a suivie, plus délicate, mais également nécessaire. En fait, la plupart des pays, surtout hors d'Europe, sont affrontés au difficile problème de l'inculturation. Sur ce plan, il se fait un travail important, mais on doit être attentif à la légitimité des diverses adaptations. Beaucoup sont nécessaires ou simplement utiles. Certaines paraissent cependant inutiles ou dangereuses, surtout si elles portent l'empreinte de croyances païennes ou superstitieuses. C'est dire que l'adaptation nécessaire doit avant tout sauvegarder l'unité substantielle de la liturgie romaine, et donc elle doit être le fruit d'une haute compétence et d'études solides en liturgie, théologie, droit, histoire, sociologie et dans les langues des différentes ethnies. L'adaptation doit tenir compte du fait que, dans la liturgie, surtout dans la liturgie sacramentelle, il y a une partie immuable dont l'Eglise est gardienne, et une partie non immuable qu'elle a le pouvoir - et parfois même le devoir - d'adapter aux cultures des peuples nouvellement évangélisés (Cfr. *Sacrosanctum Concilium*, 21). Là encore, cela requiert une sérieuse formation et un travail plus long et plus délicat que le passage d'une langue à l'autre (Cfr. *Ibid.* 23. 37. 38). Les pasteurs et les experts doivent s'y employer assidûment, en union avec les Dicastères romains.

En conclusion, je confie tout cela à votre zèle, à votre prudence et à votre prière. Je connais la compétence de ceux qui travaillent à la Congrégation dont vous êtes les membres, et je sais que vous les aiderez le mieux possible en leur apportant vos conseils et le fruit de votre expérience. Depuis le mois d'octobre de l'an dernier, ce Dicastère, avec ses consultants, a beaucoup travaillé, et votre Assemblée plénière elle-même a pu traiter des sujets importants comme l'adaptation de la liturgie dont nous parlions, les assemblées dominicales en l'absence de prêtre, le rôle des femmes dans la liturgie. Vous avez aussi pu porter une attention spéciale à certaines formes de la piété du peuple de Dieu: messes en l'honneur de la Vierge Marie, culte des saints. Pour tout ce travail qui demande un grand soin, soyez remerciés, félicités, encouragés.

Que Dieu vous bénisse, chers Frères, vous qui êtes appelés à le servir dans ce domaine privilégié du culte divin! Que sa grâce inspire votre travail au long de cette nouvelle étape de la réforme liturgique, "pour que votre action trouve sa source en lui et reçoive en lui son achèvement"! («Oratio ad Laudes Matutinas», feria secunda heddomadae I per annum).

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana